

Communiqué

Juin 2025

Pôle arts visuels Pays de la Loire

39 rue Félix Thomas — 44000 Nantes

C'est avec une émotion et une urgence particulière que nous nous adressons à vous.

Nous nous exprimons au nom du Pôle arts visuels Pays de la Loire, un réseau engagé depuis plus de dix ans dans la structuration et la mise en synergie des acteur·rices des arts visuels sur notre territoire.

Depuis une décennie, nous avons **collectivement bâti une plateforme d'actions, de dialogue, d'accompagnement, d'observation et de coopération, pensée pour et avec les professionnel·les de la filière.**

Ce réseau est aussi le premier à l'échelle nationale qui a fait le choix de rassembler, sans distinction, l'ensemble des métiers des arts visuels : artistes-auteur·rices, travailleur·euses indépendant·es, structures de diffusion, d'édition, de production, de médiation, de formation, etc. Une approche désormais partagée par d'autres réseaux à l'échelle nationale.

Aujourd'hui, ce sont plus de 300 adhérent·es qui portent et font vivre ce réseau à l'échelle régionale.

Le Pôle arts visuels constitue un outil collectif de structuration, de veille, d'accompagnement, de représentation et de

coopération — conçu au service de l'intérêt général.

Un véritable levier de politique publique culturelle, dans toute la force de ce terme.

Mais aujourd'hui, ce travail est brutalement remis en cause.

En décembre dernier, la Région Pays de la Loire a voté une **coupe budgétaire de 50 % pour 2025**, suivie d'un **arrêt total du soutien au Pôle arts visuels en 2026**.

Cette décision, prise sans concertation, sans évaluation, **ne nous impacte pas : elle nous percute.**

Et à cette coupe régionale s'ajoute une **baisse de 50% également du soutien de la DRAC au fonctionnement du Pôle arts visuels**, annoncée récemment, une décision qui nous a été communiquée sans échange approfondi.

Le financement régional représentait plus de 75 % de notre budget. La conséquence est immédiate, irréversible : **cinq licenciements économiques, l'ensemble de l'équipe salariée**, au 1er juillet prochain.

Cinq personnes engagées, compétentes, investies au quotidien pour faire tenir un réseau fragile, mais vivant.



Derrière ces chiffres, c'est un pan entier de notre action qui s'effondre :

- **L'accompagnement des professionnel·les**
- **Les journées d'échanges, les cycles d'information**
- **L'observation et l'analyse des dynamiques territoriales**
- **La veille et la production de ressources**
- **La représentation de la filière dans les concertations régionales, nationales**

Et cela ne s'arrête pas là. Car les conséquences de cette décision dépassent largement la seule structure du Pôle arts visuels. Ce sont **les professionnel·les elles et eux-mêmes, dans toute leur diversité, qui en subiront les effets directs.**

Ce n'est pas un simple repli budgétaire : c'est une rupture.

Une rupture de confiance, une rupture de méthode, une rupture de sens. C'est un recul assumé, parfois même revendiqué, au nom de logiques de « recentrage », de « rationalisation », voire d'idéologie.

Ce désengagement ne vise pas un projet parmi d'autres. Il vise une politique publique culturelle dans ce qu'elle a de plus structurant.

Il affaiblit volontairement un cadre de coopération qui fonctionnait, qui faisait référence, qui consolidait des écosystèmes. C'est rendre les artistes plus isolé·es, les structures plus précaires, les territoires plus inégalitaires.

C'est remettre en cause les fondements d'une politique culturelle de long terme, fondée sur l'égalité d'accès, la solidarité professionnelle, la présence artistique sur tout le territoire.

Ce retrait ne nous dit pas seulement quelque chose de notre région. Il dit quelque chose de notre époque. Car au-delà de ce cas précis, c'est une

orientation politique plus large qui se dessine : celle d'un recul de la puissance publique sur le terrain culturel.

Ce que nous vivons en Pays de la Loire doit nous alerter toutes et tous. Car c'est une **alerte nationale.**

Nous savons que ce qui se joue aujourd'hui chez nous **peut se rejouer ailleurs demain.** Ce désengagement n'est pas une exception, c'est un précédent.

La mise en danger d'un réseau, n'est pas seulement une affaire locale, c'est la perte d'un bien commun professionnel, bâti collectivement, au service de toutes et tous.

Ensemble, nous continuerons à faire entendre nos voix, pour défendre ce qui a été construit et refuser l'effacement. **Le Pôle arts visuels va continuer à exister. Privé de son équipe salariée, il s'appuiera sur la force de ses bénévoles, sur la mobilisation de ses membres, et sur la solidarité d'un réseau qui refuse de laisser disparaître ce bien commun.**

Les 13 et 14 juin derniers nous avons réuni près de 300 professionnel·les à Nantes pour les Assises régionales des arts visuels. Deux journées pour faire le point sur dix ans d'action, pour témoigner, débattre, penser demain et dire que nous ne renoncerons pas.

Les membres de l'ancien et du nouveau conseil d'administration et l'équipe du Pôle arts visuels

Contact presse :
contact@poleartsvisuels-pdl.fr

**Pôle
arts visuels
Pays
de la Loire**

